

## Elaboration du projet de territoire Compte rendu du Séminaire du 28 avril 2015

---

### Ordre du jour :

- Présentation du diagnostic
  - Echanges des participants
  - Cadrage stratégique du projet de territoire.
- 

**Présents :** voir liste des personnes présentes annexée

---

### Introduction et principaux éléments de diagnostic présentés

#### *Introduction par Mme Carrère, Présidente du PLVG*

Madame la présidente rappelle que le Projet de territoire du PETR est une première étape en vue de l'élaboration et de la signature du contrat unique. Elle rappelle que le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves est passé de syndicat mixte à Pôle d'Équilibre Territorial et Rural au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Conformément à la loi MAPTAM de janvier 2014, le PETR doit élaborer un projet de territoire qui « définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les établissements publics de coopération intercommunale ou, en leur nom et pour leur compte, par le pôle d'équilibre territorial et rural » .

Mme Carrère rappelle que cette démarche est menée dans un contexte flou : politiques territoriales et programmes européens en cours de définition (dont incertitude Leader), réforme territoriale (évolution des périmètres et compétences des communautés de communes à courte échéance – 2017-2018).

La Présidente du Pays donne ensuite quelques informations sur le Contrat Régional Unique (CRU) qui est le nouveau cadre de la politique territoriale de la région et qui sera cosigné par le Conseil Départemental. Ce CRU a vocation à regrouper toutes les politiques actuelles (Pays, Pôles touristiques, politique de la ville...). Il constituera l'un des outils financiers majeurs pour financer nos projets locaux.

La signature de ce CRU reste soumise à de nombreuses incertitudes : quel périmètre (PETR ou territoire candidat Leader) ? Quelle échéance (juin/ juillet) ? Comment intégrer les pôles touristiques ?

La démarche du projet de territoire a été confiée suite à CRP Consulting. Le projet de territoire a plusieurs objectifs :

- définir l'ambition du territoire à court et moyen terme
- disposer d'un cadre d'actions pour le territoire pour les six prochaines années à minima
- formaliser les relations entre le PETR-PLVG et ses membres quant aux actions à mettre en œuvre.
- engager des discussions avec la région et le département pour le futur Contrat unique.

Il était demandé dans le cahier des charges de faire deux « focus » sur le tourisme et la planification qui sont deux enjeux majeurs pour le territoire.

Le cabinet doit également faire le lien avec les démarches existantes sur les communautés de communes, les bilans des politiques contractuelles menées jusqu'à présent, la candidature Leader 2014-2020 et le projet de territoire du Département.

Mme Carrère conclut en rappelant que le projet de territoire est une démarche qui va au-delà de la contractualisation avec la région et le département ; et qu'il s'agit de déterminer le modèle de développement que nous souhaitons pour notre territoire dans les prochaines années.

L'objet de la réunion est bien d'échanger autour d'un diagnostic territorial pour définir quelques priorités partagées qui pourront être portées par le projet de territoire.

### ***Présentation du diagnostic par le bureau d'étude***

#### **Ce dernier met notamment en avant :**

- Dans un contexte de métropolisation et de création de grandes régions, il s'agit pour les territoires même de montagne d'être lisibles et attractifs ce qui suppose la mise en place de nouvelles inter territorialités. Le territoire du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves présente un positionnement et une lisibilité potentiellement uniques à l'échelle du massif :
  - o un complexe urbain d'environ 350 000 habitants aux portes du territoire ;
  - o une accessibilité (2X2 voies, aéroport) et une offre touristique uniques par rapport aux autres territoires de montagne (grands sites, station de ski ...).
- Le projet de territoire pourrait articuler trois grands cadres inter territoriaux et finalement trois grands enjeux :
  - o un enjeu de développement d'équipements structurants entre les pôles urbains de Pau/Tarbes/Lourdes ;
  - o un enjeu d'accueil d'entreprises sur l'axe Tarbes et Lourdes ;
  - o un enjeu de développement touristique à l'échelle du PETR et en lien avec le PETR du Pays Cœur de Bigorre.

- Le maintien et l'arrivée de population est dépendant de la capacité du territoire à créer de l'activité et des emplois, contrairement certains territoires du sud-ouest qui perdent des emplois et continuent à gagner des habitants. Ainsi :
  - o Entre 2006 et 2011, on observe une perte nette de 680 habitants liée à une baisse du solde migratoire (-25 habitants) et à un solde naturel négatif. Ce décrochage touche les principaux pôles de fixation démographique (Lourdes, Argelès-Gazost, Luz Saint-Sauveur, Barèges ...).
  - o Si Lourdes concentre 55 % des emplois, l'emploi présente une répartition multipolaire notamment autour d'Argelès-Gazost, Pierrefitte Soulom et les pôles de Montagne. Le territoire montre une perte entre 2008 et 2013 d'environ 800 emplois. La forte baisse des emplois dans le secteur des services marchands explique cette baisse importante d'emplois. Nous noterons que cette baisse d'emploi dans les services marchands est particulièrement importante à Lourdes.
  
- Le territoire montre une base économique particulièrement intéressante :
  - o Une distribution des emplois par secteurs d'activités particulièrement diversifiée (agriculture, industrie, construction, commerce, services)
  - o Un poids du tourisme important (30 % de la valeur ajoutée et 61 % des revenus entrants)
  - o Des économies différenciées à l'intérieur du Pays avec des territoires où le tourisme concentre plus de 80 % du revenu total et avec des territoires présentent des revenus plus diversifiés
  
- Le tourisme, une activité prépondérante qui montre des signes de recomposition :
  - o 30 % de l'activité économique et dans certains pôles 75 % ;
  - o Des pôles touristiques porteurs d'un certains nombres d'acquis et de stratégies ;
  - o Un équilibre entre le Chiffre d'Affaire générés par Lourdes et le chiffre d'Affaire généré dans les autres parties du territoire notamment en montagne ;
  - o 40 % de l'activité touristique est concentrée sur la seule saison hivernale (3 mois) ;
  - o Au niveau de Lourdes au delà d'une forte baisse de la fréquentation, on observe un nouveau segment de clientèle (individus, familles ..) plus autonome et pouvant être intéressé par une offre montagne ;
  - o Des modèles de développement assez cloisonnés qui semblent être parvenus à un pallier de croissance qui ne parvient plus à être franchi
  
- En matière d'urbanisme et de planification :
  - o une diversité d'enjeux d'aménagement ;
  - o une hétérogénéité d'outils de planification communale.

## **Compte-rendu des échanges**

La parole est ensuite donnée aux participants qui ont l'occasion de formuler des remarques et d'échanger autour des enjeux de développement du territoire et des priorités.

Le compte rendu de ces échanges est structuré de la manière suivante :

- Synthèse des échanges en lien avec les tendances socio-économiques
- Synthèse des échanges en lien avec les enjeux de planification
- Synthèse des échanges en lien avec le développement touristique
- Synthèse des échanges en lien avec le cadrage stratégique du projet de territoire

### **1- Les tendances socioéconomiques**

Les tendances socio-économiques caractérisées par une baisse du nombre d'emplois et du nombre d'habitants font l'objet de quelques remarques et observations :

- Concernant la baisse de population

Il est précisé que la plupart des jeunes qui quittent le territoire pour poursuivre des études supérieures, ne reviennent pas s'installer sur le territoire. Ce constat n'est cependant pas propre au territoire, il concerne l'ensemble des territoires ruraux ou de villes moyennes et relève d'une tendance lourde.

- Concernant la baisse d'emploi. Il est précisé que :
  - o Le ralentissement de l'activité concernent également d'autres territoires de montagne, néanmoins tous les territoires de montagne ne connaissent pas une baisse de population ;
  - o les inondations ont participé à la baisse de l'activité économique et donc renforcé la baisse du nombre d'emploi. Il est difficile de quantifier les pertes d'emplois lié aux inondations.

Madame la Conseillère départementale constate que les tendances sont semblables à celles déjà observées dans le cadre du projet de territoire du département mais elles se sont accrues sur le territoire. En corolaire, est mise en avant la baisse du nombre de journées ski sur toutes les stations des Pyrénées et la question de la diversification (économique) est posée.

### **2- Les enjeux de planification**

Les participants souhaitent en amont :

- définir les futurs périmètres intercommunaux avant de lancer les démarches de planification pour éviter d'éventuels doublons ;
- articuler le projet de territoire et les futurs outils.

### 3- Le développement touristique

#### 3.1- le culturel ... une spécificité en crise

Les chiffres de l'emploi et de la fréquentation au niveau du pôle culturel Lourdais font l'objet d'une analyse par les participants.

Si la durée de séjour à Lourdes de 2,8 jours reste supérieure à celle observée dans d'autres villes culturelles, un participant précise que :

- la durée moyenne de séjour était de 4 jours il y a quelques années ;
- les autres villes culturelles présentent une offre d'hébergements bien inférieure à celle de Lourdes.

Certains participants mettent en avant un décrochage du tourisme culturel lourdais et une menace pour l'économie du pôle Lourdais et donc du territoire.

Si des raisons conjoncturelles (notamment le problème de change et le ralentissement des économies notamment espagnole et italienne ...) expliquent pour partie ce décrochage de la fréquentation, des raisons structurelles sont également soulignées par les participants telles que :

- des infrastructures d'accès à l'offre globalement inadaptées, sont notamment citées :
  - o les difficultés d'accès des malades et une offre ferrée défailante. La baisse de fréquentation des malades serait importante et impacterait fortement l'économie locale puisqu'un malade est toujours accompagné par deux personnes ;
  - o une « guerre des prix » entre établissements qui réduiraient les marges et les capacités d'investissements des établissements.
- Un retard dans la prise en compte du numérique et donc dans l'évolution du comportement des clientèles. Ces dernières sont aujourd'hui en capacité de comparer les offres concurrentes et organisent leur séjour de manière autonome sans passer automatiquement par les tours opérateurs ;
- La diminution du nombre de catholiques en Europe qui nécessite de se tourner pour le volet culturel vers d'autres marchés (Amérique du Sud notamment)

L'enjeu d'une plus grande visibilité et attractivité de l'offre culturelle est mis en avant, mais au-delà c'est bien un modèle de développement qu'il convient d'adapter à une nouvelle donne.

### **3.2- une dynamique touristique commune à l'ensemble du territoire**

Les différentes interventions mettent en avant qu'il existe une dynamique globale de développement touristique du territoire.

Il est important de préciser que les chiffres d'affaires générés entre le pôle lourdaise d'une part et les pôles de montagne ne présentent pas un déséquilibre flagrant.

Les grands enjeux et problématiques qui se posent aujourd'hui sur le tourisme, concernent Lourdes et le reste du territoire du Pays.

#### **a- Un enjeu majeur de qualification de l'offre touristique**

En montagne d'importants investissements (thermo ludisme, stations de ski ...) ont été réalisés ces quinze dernières années, certains participants constatent que ces investissements :

- se sont quelques fois faits en concurrence les uns des autres sans pour autant avoir renforcé la qualification et la qualité de l'offre ;
- sont souvent difficiles à optimiser.

Un participant émet l'hypothèse suivante « *on a peut être trop investi* ».

Concernant l'offre, il est notamment mentionné :

- un tourisme blanc qui génère près de la moitié du chiffre d'affaire sur une période de seulement 3 mois ;
- un taux important de lits froids sur les pôles touristiques de montagne (notamment Cauterets, Luz Saint Sauveur ...) et l'enjeu de leur mise en marché
- Une notoriété « berceau du pyrénéisme » à regagner (qualification des refuges ...)
- une offre hôtelière peu adaptée, notamment à la clientèle étrangère, qui connaît des pertes importantes ;
- une situation préoccupante du thermalisme (baisse de fréquentation et difficultés à équilibrer les budgets) mais des marges de manœuvre pourraient être trouvées

Des déficits en matière de qualité des hébergements, d'animation des commerces et services dans certains pôles ou stations touristiques et de prise en compte du virage numérique sont pointés.

#### **b. l'enjeu de l'attractivité et de la lisibilité de l'offre**

- nécessité de valoriser une offre montagne 4 saisons avec notamment un objectif de développement du chiffre d'affaire hors saison ski
- développement des mobilités entre Lourdes et la montagne au regard notamment de l'apparition de nouveaux segments de clientèles plus autonome à Lourdes ;
- plus grande prise en compte de l'évolution des clientèles (nouveaux segments de clientèles par exemple)

- les marchés « métropolitains » de proximité, notamment les bassins de clientèles toulousaines et bordelaises, qui devraient alimenter une part importante du territoire
- cohérence entre promotion et commercialisation,

### **c. l'enjeu des équilibres économiques**

- Nécessité d'une gestion et des modalités d'investissements qui permettent de tendre vers des budgets plus équilibrés ;
- d'une complémentarité des investissements ;
- et également, d'une plus forte implication du privé en tenant compte que l'investissement privé s'inscrit dans une logique de rentabilité.

## **Quel cadrage stratégique pour le projet de territoire ?**

### **1- les articulations entre enjeux de développement, projet de territoire et outils de financement des projets de développement local**

Le contrat unique couvre une période de trois ans, d'autres modalités et outils de financement seront certainement ensuite mis en place dans le cadre de la « grande région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ». Il est important que le projet au regard des enjeux soulevés projette le territoire à moyen terme au-delà des trois ans du Contrat Unique.

### **2- Les fondements que pourraient porter le projet de territoire**

Le redéploiement économique constitue le levier essentiel de la création de richesses et de la reconquête démographique. Si le tourisme porteur lui-même de diversité constitue l'objectif prioritaire du projet de territoire, les élus entendent également conforter et développer la diversité du modèle économique local.

Par ailleurs, le projet de développement interpelle différentes échelles et pourrait inciter des projets de coopérations interterritoriales pouvant dépasser le périmètre du PETR par exemple :

- Une inter territorialité entre le PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves et le PETR Cœur de Bigorre : ce vaste ensemble porte aujourd'hui le programme LEADER et pourrait engager des coopérations en matière de développement touristique (exemple du Tourmalet ...)
- L'axe Lourdes/Tarbes constitue un cadre territorial de développement économique ;
- Un réseau de villes Tarbes Pau et Lourdes autour notamment de la création et de la mutualisation d'équipements et projets structurants.

### **3- Ambitions, priorités et première approche de déclinaison stratégique**

Nous pourrions envisager à ce stade 5 grands objectifs

Obj 1 : autour du développement touristique

Obj 2 : autour du développement culturel

Obj 3 : autour de la lisibilité de l'offre

Obj 4 : autour « du maintien et développement d'une base économique diversifiée »

Obj 5 : autour « d'une reconquête des pôles d'accueil de services aux populations »

Une première proposition de déclinaison stratégique peut constituer un premier socle de travail.

#### **Objectif 1 : le Développement touristique**

- Qualifier et vendre une offre touristique quatre saisons
  - o Définir une politique commune en s'appuyant sur les acquis des pôles touristiques, autour d'une offre riche, des complémentarités et des mutualisations (Lourdes/montagne/grands sites, neige, thermalisme/bien-être, spirituel, nature, cyclo) et développer des produits ; sortir de la logique de concurrence
- Conforter et animer l'offre de services des pôles touristiques
- Qualifier et/ou mettre en marché l'offre d'hébergements
  - o Accompagner les professionnels, les privés dans leurs projets d'investissements (conseil, accès aux financements...voire démarche plus structurée)
  - o Relancer les actions pour diminuer les lits froids

#### **Objectif 2 : Traiter la spécificité culturelle et notamment sa mise à niveau par rapport aux attentes des clientèles étrangères et à son image nationale**

#### **Objectif 3 : Optimiser (mutualiser) les moyens et les outils de promotion et de commercialisation pour une meilleure lisibilité de l'offre.**

Cette axe renvoie à la juste articulation entre le projet de territoire, le contrat de destination (dont l'objet est bien la lisibilité à l'international) et des outils aujourd'hui existants



notamment HPTE. Il conviendra de mettre en commun des moyens aux échelles les plus pertinentes et de s'appuyer sur les incontournables du territoire (moteurs de l'attractivité et du développement touristique)

Globalement en matière de stratégie de développement touristique, la complémentarité et les mutualisations constituent des principes stratégiques forts, mais il n'existe pas une échelle seule et unique de mise en œuvre. L'enjeu est bien de trouver les bons niveaux et les bonnes articulations entre les pôles touristiques, le PETR, outils départementaux, outils régionaux et également de fonder la stratégie en fonction des clientèles.

#### **Objectif 4 « maintien et développement d'une base économique diversifiée »**

Il s'agit de déployer une stratégie notamment autour

- du renforcement des deux pôles industriels que sont Lourdes et Pierrefitte/Soulom
- du développement des coopérations économique entre Lourdes-Tarbes
- du développement des services notamment aux entreprises en s'appuyant sur des vecteurs d'attractivité : la qualité de vie, l'existence de pôles d'accueil et de services à la population (Lourdes, Argelès-Gazost, Pierrefitte/Soulom), l'arrivée de la fibre optique ...
- du maintien de l'agriculture (ce qui recouvre des enjeux également environnementaux et touristiques) et des productions de montagne
- Filière bois et énergie
- ...

#### **Objectif 5 « la reconquête de principaux pôles de services aux populations »**

Cet objectif n'a pas été abordé lors du séminaire, il pourrait faire l'objet d'une approche spécifique à discuter prochainement (accessibilités aux équipements et services, mobilités, services socio culturels...)

**En conclusion**, si globalement les acteurs sont en phase concernant le diagnostic, les enjeux, les priorités de développement, le défi à venir est bien celui de définir une stratégie intégrant les moyens à mettre en œuvre, à mutualiser ou non ... au service des objectifs poursuivis et des priorités de développement.

*A noter que les orientations stratégiques seront alimentées par les éléments qui sont ressortis d'autres démarches (candidature Leader, rencontres Tourisme...).*

## **Annexe : liste des participants et des personnes excusées**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Titre</b>	<b>Présence</b>
ARMARY	Louis	Conseiller Départemental	Oui
ARRIBET	Pascal	Elu CC Pays Toy	Oui
ARTIGALAS	Viviane	Conseillère régionale	Excusée
AUBRY	Michel	Maire de Cauterets	Oui
AYELA	Adeline	Conseillère Départementale	Oui
BOURDEU	Josette	Présidente de la CC Pays de Lourdes	Excusée
BRUNE	Jacques	Président CC Haute Bigorre	Excusé
BRUZAUD	Christian	Maire de Gavarnie, élu CCGG	Oui
CARRERE	Maryse	Présidente PLVG	Oui
CAZAUBON	Jean-Louis	Elu CC Pays de Lourdes	Excusé
DUPONT	Jean-Marie	Elu CC Pays Toy	Oui
FONVIEILLE	Vincent	Président CC Val d'Azun	Oui
FOURCADE	Joseph	Président CC Montaigu	Oui
GABAIL	Michel	Président CC Gavarnie Gèdre	Oui
GOSSET	Dominique	Elu CC Vallée d'Argelès-Gazost	Oui
GRANDSIMON	Laurent	Président CC Pays Toy	Excusé
LACOSTE	Stéphanie	Présidente CC Vallée d'Argelès-Gazost	Oui
MARTHE	José	Conseiller Départemental	Excusé
MUR	Ange	Elu CC Pays de Lourdes	Oui
NOGUERE	Jean-Louis	Elu CCPT / Président Sivom du Pays Toy	Oui
PEREIRA DA CUNHA	Noël	Président CC Vallée de St-Savin	Excusé
PRATDESSUS	Philippe	Conseiller Départemental	Oui
ROBIN-RODRIGO	Chantal	Conseillère Départementale	Oui
ROUDET	Jean-Claude	Maire de Gèdre	Oui
ROUX	Dominique	Mairie d'Argelès-Gazost	Oui
SADER	Paul	Président CC Batsurguère	Excusé
SARTHOU	Marianne	Elue de Cauterets	Oui
TRESCAZES	Claude	Elu CC Gavarnie Gèdre	Oui
VINUALES	Bruno	Elu CC Pays de Lourdes	Oui

## **Liste des techniciens présents**

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Structure</b>
ABADIE	Bruno	CC Vallée de St-Savin
JACQUART	Baptiste	CC Pays Toy
LANNE	Sylvain	Directeur CC Val d'Azun
PIVIDAL	Sébastien	Conseil Départemental
ROUZAUD	Clémentine	Mairie de Cauterets
TOURREIL	Marie	Mairie de Lourdes, CC Pays de Lourdes